



## DISTRICT SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Agréé à la Sous-Préfecture de Meaux le 13 octobre 2016 sous le n° w771000325

### Assemblée Générale Ordinaire Elective

### Procès-Verbal du 18/10/2025

\*\*\*\*\*

#### Ouverture de l'Assemblée Générale par Philippe COLLOT – Président du District

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu présent à notre invitation.

Nous sommes donc réunis pour l'**Assemblée Générale Ordinaire Élective** du District Seine et Marne de Football.

Une fois encore, je tiens à remercier très chaleureusement **Monsieur Michel PAPIN – Maire de LÉSIGNY**, pour la mise à disposition de ses installations afin de pouvoir réunir les clubs Seine-et-Marnais de Football.

Je remercie également les personnalités qui nous font l'honneur d'être parmi nous ce matin :

- **Monsieur Roger CHASSAT – du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports**
- **Messieurs les représentants des Renseignements Territoriaux 77, de la DIPN 77 et du Groupement Départemental de Gendarmerie 77**

Je passe la parole à Monsieur le Maire de LÉSIGNY qui va nous dire quelques mots.

#### Intervention de Monsieur Michel PAPIN – Maire de LESIGNY

Merci beaucoup Président.

En fait, cela presque une dizaine d'années que le District se réunit ici. Et, j'ai en mémoire que lorsque la demande a été formulée à l'époque, j'ai répondu que ce n'était quand même pas normal que vous ayez du mal à trouver des salles pour réunir tous ces clubs.

Nous avons la chance d'avoir ce bel équipement, j'ai donné immédiatement le feu vert et je ne le regrette vraiment pas. Alors, j'ai quand-même une petite déception aujourd'hui car c'est la dernière fois pour ma part que je vous accueille puisque, comme les Lésigniens le savent, je ne me représente pas à la future élection municipale. Je prends ma retraite car cela fait 31 ans que je suis élu sur cette commune.

Mais, pas d'inquiétude, j'ai déjà passé le message à celui qui devrait me succéder, qui est un de mes adjoints. Donc, il n'aura pas d'autre choix que de vous accueillir à nouveau dans les années à venir.

Plus sérieusement, vous savez l'intérêt que je porte, ainsi que l'ensemble de mes équipes municipales, au sport et un peu plus particulièrement au football. Je le répète, je m'appelle Papin, cela aide bien ...

Je sais que les représentants des clubs de foot présents ici savent combien je suis attaché à leur action, parce que le sport, c'est l'éducation de nos jeunes, c'est également leur forger des capacités sportives, mais également le respect des uns des autres.

Il y a une vraie citoyenneté dans le sport et je suis très sensible à tout cela. Je sais que vous êtes les vecteurs de ce respect des uns et des autres dans les rencontres sportives, même si ce n'est pas toujours très facile. Mais vous êtes là pour inculquer aux plus jeunes, mais aussi aux plus âgés, ces valeurs éducatives, pas seulement sportives, et je voulais vous en remercier !

Je souhaite également remercier toutes les équipes du District qui s'occupent de tout cela depuis des années, comme je peux le faire au niveau de la commune. C'est un investissement bénévole important des uns des autres, c'est ce qui crée notre société, la force de ce pays, c'est vous qui faites vivre la vraie France, celle qui n'a pas de vue politique, de vue individuelle, mais qu'une envie de servir l'intérêt général.

Je vous souhaite une belle Assemblée Générale.

Puis, le Président remet à Monsieur le Maire de LÉSIGNY un maillot de l'Équipe de France floqué au nom de PAPIN.

### Quorum

Le Président confirme que le quorum est atteint, que l'Assemblée Générale peut donc valablement se tenir et **la déclare ouverte**.

*Chaque club a un nombre de voix : 1 Voix par tranche de 20 licenciés (au terme de la saison précédente). Présence d'au moins 1/3 des membres représentant au moins 1/3 de la totalité des voix pour valider les délibérations.*

- **Nombre de Clubs présents** : 68 Clubs soit 44.15 %
- **Nombre de voix correspondant** : 1476 Voix soit 59,23 %

Puis, il passe la parole à Jean-François DIDIER - Secrétaire Général pour la présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.

### Présentation de la Commission de Surveillance des opérations électorales

**Président** : Bernard SALE

**Membres** :

- Dominique CHATELLIER
- Jean-Pierre DEMENGEL
- Lionnel INJAY
- Colette MARQUES
- Julio MARQUES

Le Président rappelle que l'année 2025 aura malheureusement vu la disparition de personnes qui nous sont chères, c'est pourquoi, il propose d'observer quelques instants de recueillement en leur mémoire.

Puis, il redonne la parole au Secrétaire Général afin qu'il puisse rappeler l'Ordre du Jour de l'Assemblée.

- **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2024**
- **Allocution du Président du District**
- **Allocution des Personnalités présentes**
- **Rapport Moral de la saison 2024/2025**
- **Rapport Financier 2024/2025**
- **Intervention du Cabinet Comptable BIZOUARD**
- **Budget Prévisionnel 2025/2026**
- **Information sur les modifications statutaires / réglementaires**
- **Évolution de la Pyramide des Championnats Seniors D3**
- **Mise en place d'un Challenge Fair-Play**
- **Élection d'un nouveau membre au sein du Comité Directeur**
- **Questions écrites des clubs**
- **Clôture de l'Assemblée**

#### **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 19/10/2024**

Le Président rappelle que celui-ci a été publié sur le site le 06/12/2024.

#### **VOTE N°1**

POUR : 100,00 %

CONTRE : 0,00 %

Le PV est approuvé par l'Assemblée Générale.

#### **Allocution du Président du District**

*Monsieur le Maire,  
Monsieur le Représentant du SDJES de Seine et Marne,  
Messieurs les Représentants de la Police Nationale,  
Monsieur le Représentant de la Gendarmerie Nationale,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Clubs,  
Mesdames et Messieurs,*

*Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui à l'occasion de notre Assemblée Générale.*

*Avant toute chose, je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre présence.*

*Elle témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie du DISTRICT, et surtout, de votre engagement pour notre Football Départemental, ce qui est très important !*

*Je souhaite également saluer et remercier l'ensemble des bénévoles, dirigeants, éducateurs, arbitres, délégués, techniciens, nos salariés, ainsi que tous les membres de mon Comité Directeur, pour leur travail quotidien et leur implication sans faille tout au long de la saison écoulée.*

*Alors bien-sûr, je le répète très souvent, et je vais encore le faire, c'est grâce à vous tous que le District peut vivre, avancer et continuer à remplir les nombreuses missions qui sont les siennes.*

*Je tiens aussi à féliciter chaleureusement tous les vainqueurs des différentes compétitions et plus globalement toutes celles et ceux qui auront estimé avoir atteint leur objectif ou mené à bien leur projet. C'est aussi ça, avoir réussi une belle saison !!*

*Les résultats obtenus sont toujours le fruit du travail qui est réalisé, de la détermination, de la passion déployée, et ils doivent faire votre fierté.*

*Je le dis également régulièrement, mais ce n'est pas grave, je vais encore insister un peu car cette notion est importante pour moi, l'action du District est et sera toujours guidée par l'intérêt général. Cette notion a malheureusement tendance à se perdre, il convient donc de ne surtout pas l'oublier et de la rappeler à chaque fois que cela est possible.*

*Nous veillons chaque jour à essayer de maintenir un cap clair, au service de tous les clubs et de tous les licenciés, avec humilité et aussi exigence.*

*Alors, la saison 2024-2025 aura malheureusement été marquée par un certain nombre d'incidents et de comportements inacceptables. Ils sont trop nombreux, vous le savez tout aussi bien que moi.*

*Néanmoins, je tiens à souligner ici que face à ces violences, personne n'a baissé les bras parce que nous refusons de céder un pouce de terrain à celles et ceux qui nuisent à l'image et aux valeurs du football.*

*Ce n'est pas facile, ni pour vous, ni pour nous, mais nous tenons bon et mettons tout en œuvre pour lutter le plus efficacement possible contre ce fléau.*

*Dans ce combat, la collaboration avec les autorités est précieuse. Elles nous aident concrètement, et je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires institutionnels pour leur écoute, leur soutien et le partage très important d'informations qui nous permet d'anticiper au maximum les difficultés.*

*C'est vrai que les incidents sont souvent très médiatisés mais il ne faut pas oublier quand même tout le travail de prévention qui est effectué, qui évite la plupart du temps beaucoup de problèmes, mais dont on parle beaucoup moins !*

*Nous avons travaillé un plan départemental de lutte contre les violences et les incivilités, structuré autour de plusieurs actions complémentaires, à la fois préventives et pénalisantes pour les fautifs, qui, nous en sommes convaincus, nous permettront de gagner en efficacité sur le long terme.*

*Ce plan repose aussi, et avant tout, sur une collaboration sans faille avec vous, les clubs. Il est primordial que vous soyez des relais exemplaires sur le terrain.*

*C'est indispensable et vous savez bien, du moins je l'espère, que ce n'est pas toujours la faute des autres !*

*Heureusement, au-delà de ces difficultés, de nombreuses satisfactions sont à souligner.*

*Globalement, le District se porte bien. Tout n'est pas parfait, évidemment, mais notre volonté est claire : progresser, encore et toujours, en toute humilité.*

*Bien que le nombre de nos licenciés ait encore légèrement baissé cette saison, il reste à un niveau élevé, le plus haut d'IDF je vous le rappelle, preuve de l'attractivité et de la vitalité du football départemental.*

*Au cours de la saison écoulée, nous avons poursuivi nos efforts d'accompagnement des clubs, en insistant, notamment, sur les aides à la structuration.*

*Le dispositif des services civiques que nous portons intégralement pour vous depuis plus de 9 ans en est un bon exemple.*

*Bon, je reconnais qu'il a pu nous donner quelques sueurs froides ces derniers jours compte-tenu des turbulences que connaît actuellement le pays, mais il est et reste un levier important.*

*Nous continuerons donc à le soutenir tant que nous le pourrons et je vous demande, surtout, de continuer à faire preuve d'une grande rigueur dans le suivi des processus liés à ce dispositif.*

*Plusieurs autres actions vous ont également permis d'obtenir des dotations pour l'organisation de vos tournois, dans le cadre du développement du para-foot, pour l'utilisation de la FMI, ou bien de suivre gratuitement un module de formation lié aux premiers secours.*

*Nous avons aussi pris l'option en fin de saison de rembourser les engagements du Foot Animation et la part DISTRICT des licences « dirigeant et dirigeante ».*

*De nouveaux projets, fruits d'une réflexion collective, ont été travaillés la saison écoulée et verront le jour cette saison.*

*Je pense notamment à :*

- *La mise en place de l'exclusion temporaire,*
- *L'instauration d'une pause d'apaisement,*
- *L'expérimentation du port de caméras embarquées sur certains matchs,*
- *Mais aussi la création d'une commission d'éthique,*
- *Et le lancement d'un challenge fair-play.*

*Une autre avancée majeure est à noter : l'installation de notre nouveau siège social au Mée-sur-Seine, désormais pleinement opérationnel.*

*Cet outil moderne nous permet de mieux répondre aux besoins en maintenant une présence géographique équilibrée sur tout le département et en renforçant, de ce fait, la qualité de nos services.*

*Pour conclure, je souhaite, une nouvelle fois, remercier toutes celles et ceux qui font vivre le football chaque jour au sein des clubs et du District.*

*Leur engagement est notre plus grande richesse. Continuons à avancer ensemble, dans un esprit de responsabilité, de solidarité et de passion pour notre sport favori.*

*Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite une excellente saison.*

Puis, il remercie Roger CHASSAT - du SDJES 77 de sa présence et lui passe la parole.

#### **Intervention de Monsieur Roger CHASSAT - SDJES 77**

Il est vrai que nous devions signer ce matin devant vous le nouveau protocole visant à lutter contre les violences et les incivilités. Le Préfet a jugé préférable de reporter afin que tous les signataires soient présents et que chacun puisse être acteur de ce dispositif.

Le Ministère des Sports a été intégré à l'Éducation Nationale le 01 janvier 2021, la première des choses était donc d'associer cette dernière à ce protocole, de sorte à ce qu'elle puisse également intervenir dans les actions à mener.

Comme évoqué, ce nouveau protocole vise à renforcer la lutte contre les incivilités, les violences, mais aussi le repli communautaire dans le sport en Seine-et-Marne.

Sur la base des constats relevés dans la 1<sup>ère</sup> version de 2019 et au terme d'une réflexion commune, que ce soit au niveau des Procureurs, du Préfet et du Président du District, il a été décidé de mettre à jour le document.

Ce nouveau protocole va agir sur toutes les rencontres sportives, tournois ou rassemblements départementaux. Les matchs officiels se déroulant sur le territoire de Seine-et-Marne sont bien sûr concernés car leur organisation relève de la responsabilité des instances départementales du Football.

Donc, les publics concernés se situent dans tout l'environnement de votre discipline. Les arbitres, en rapport avec la Loi de Jean-François Lamour de 2006, mais aussi les délégués officiels, les joueurs, les entraîneurs, les dirigeants, les spectateurs et les volontaires du Service Civique, qui font maintenant partie de l'environnement du football actuel.

Lorsque le nouveau protocole sera signé, les faits occasionnant le déclenchement du dispositif seront les brutalités, agressions physiques, propos ou comportements racistes, sexistes, homophobes, discriminants, le harcèlement, les incitations aux provocations, à la violence via les réseaux sociaux, tous les discours ou attitudes remettant en cause les valeurs et les principes de la République, ainsi que l'atteinte à la laïcité.

La procédure d'alerte va se dérouler comme avant et elle concerne les matchs sensibles déclarés au District. Ce dernier fera remonter l'information afin que des dispositifs de prévention puissent être mis en place. Et, si des incidents se produisent, il y aura un suivi spécifique des procédures, notamment s'il y a dépôt de plainte. Il ne faut donc pas hésiter à le faire pour les arbitres ou autres intervenants dans les matchs, mais également lors des tournois. Le District rassemblera le dossier avec les feuilles de match, le rapport des officiels, le certificat médical des personnes concernées, le rapport du club recevant et tous les autres éléments jugés utiles. Ensuite, les Procureurs de Meaux, Melun ou Fontainebleau, en fonction de l'endroit des incidents, mettront en place la procédure administrative adaptée en fonction de ce qui se sera passé.

Il faut également rappeler que les Maires seront concernés aussi, puisqu'ils ont le pouvoir de Police concernant un match, sachant que la plupart des installations leur appartiennent. Ils ont un devoir de sécurité à accomplir au niveau de ces infrastructures.

Puis, le Préfet aura la possibilité de mettre en place des arrêtés ou autres dispositions en lien avec tous les services des forces de l'ordre, que ce soit Police ou Gendarmerie.

Il faut savoir que ce nouveau protocole aura une durée de 4 ans, à partir de sa signature et sera reconductible tacitement.

Et, vous l'aurez compris, le point de départ de ce protocole se situe au niveau de la Commission Départementale de Prévention du District, avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration, ainsi qu'avec toutes les forces de l'ordre départementales, dans le cadre d'une Cellule de Veille.

### **Rapport Moral 2024/2025**

Le Président passe à nouveau la parole à Jean-François DIDIER - Secrétaire Général – pour la présentation du Rapport Moral de la Saison 2024/2025.

*Mesdames, Messieurs,*

*Bonjour à toutes et tous,*

*Pour la première fois, je viens devant vous afin de vous présenter le rapport moral pour l'exercice 2024 / 2025. Je vous demande donc votre bienveillance.*

### **Les effectifs**

*Comme pour les autres Districts d'Ile de France, le nombre de licenciés du District 77 est en légère baisse. En effet, le District a enregistré 48 793 licences pour la saison écoulée, soit une diminution de 143 licences (-0,29%) par rapport à la saison 2023/2024. L'augmentation du*

*nombre de licenciés dirigeant.e.s et éducatrices/éducateurs n'a pas compensé la perte de licenciés en foot animation féminin et masculin.*

### **Le Comité Directeur**

*Le Comité Directeur a tenu 14 réunions plénières « en présentiel », alternativement au Mée sur Seine et à Montry, ainsi que 8 réunions de Bureau qui ont été organisées en visioconférence.*

*Dans la continuité des saisons précédentes, nous avons avancé sur les grands axes prioritaires définis conformément à nos engagements.*

*Nous nous sommes attachés à fournir aux clubs une information constante de l'évolution de la situation concernant la vie du District, mais aussi des instances.*

*Nous avons poursuivi la permanence téléphonique du Week-End et nous nous sommes attachés à répondre positivement, dans la mesure de nos possibilités, à l'ensemble de vos sollicitations.*

### **L'équipe administrative**

*Elle est encadrée par Nicolas MAKSYMIUK, notre Directeur Administratif et composée de Christine PARCET (comptable), Olivier FERNANDEZ, Audrey MARMION (site de Montry) et Dorothée POTHEE (site du Mée sur Seine).*

*Nos salariés administratifs ont dû faire preuve d'adaptabilité lors, notamment, des diverses évolutions de l'outil informatique qui leur permet d'assurer leurs tâches au quotidien. Qu'ils soient ici remerciés pour leur investissement durant cette période.*

### **L'équipe technique**

*Réorganisée sous la houlette de Marie CANOLLE au poste de CTD-PPF, elle est composée de Jean-Marc ELIASY, Xavier MOPIN - CTD-DAP et de Tony DOS SANTOS ALVES – CTD Football.*

*Les formations techniques se sont poursuivies cette saison sous les nouvelles formules, 460 candidats ont été formés et 170 CFI ont été certifiés.*

*Nous regrettons le départ de Marie CANOLLE suite à sa promotion à la LPIFF, mais nous l'en félicitons.*

### **Les Commissions**

*Comme à chaque début de saison, des départs se sont produits chez nos commissaires pour des raisons diverses (déménagement, raisons de santé, voire lassitude), mais aussi l'arrivée de nouvelles candidatures bienvenues.*

*Toutefois, certaines commissions auraient encore besoin de sang neuf, afin de pouvoir fonctionner au mieux et assurer, peu à peu, un transfert des compétences (Commission d'Organisation des Compétitions, Commission des Terrains et Installations Sportives, Commission d'Information et Formation entre autres). Toutes les candidatures sont étudiées avec soin.*

*Nous ne pouvons malheureusement, une nouvelle fois, que regretter le nombre toujours croissant de dossiers disciplinaires avec une augmentation de la violence et ce, malgré le travail remarquable fait en amont par la CDPME. Celle-ci a dû, dès le début de la saison, faire face à la problématique des incidents survenus la saison passée. En concertation avec la CRPME de la LPIFF, elle a été dans l'obligation d'appliquer des mesures contraignantes de protection des rencontres pour les clubs et le District.*

## **L'Arbitrage**

*La CDA continue de fournir un très gros travail. Elle forme, encadre les arbitres rattachés à notre District et les désigne sur les rencontres. Cette saison, 4 modules de Formation Initiale à l'Arbitrage ont été dispensés. Des formations d'Arbitre Central de club ainsi que d'Arbitre Assistant de club ont été mises en place.*

*Suite à la décision de la FFF, nous allons avoir la possibilité de recruter un Conseiller Technique en Arbitrage qui sera salarié du District et qui permettra à la CDA d'approfondir ainsi que d'élargir son champ d'action.*

## **Fonds d'Aide au Football Seine et Marnais**

*Le Comité Directeur a souhaité reconduire le plan d'accompagnement des clubs Seine et Marnais, qui a reposé sur les axes suivants :*

- *dotation d'une tablette « nouvelle génération » pour tous les clubs,*
- *prise en charge d'une formation PSC1, (Premier Secours Citoyen Initial),*
- *dotation de kits tournois en salle ou en extérieur,*
- *remboursement des engagements « Challenges et Critériums » en Foot Animation,*
- *remboursement de la part « District » des licences dirigeant-e-s,*
- *fourniture de panneaux de sensibilisation aux bonnes attitudes à mettre en place dans l'enceinte des stades pour les clubs volontaires.*

## **Actions et réalisations**

*La traditionnelle réunion de rentrée a eu lieu le 5 septembre 2024 à TOURNAN. Elle a permis de faire le point sur les actualités et présenter les évolutions dans le fonctionnement général du District, ainsi que la mise à jour des règlements généraux. Elle s'est terminée par la remise des trophées aux Champions, ainsi qu'aux Majors Arbitres.*

*Le 10 octobre 2024, une réunion des Présidents de nos Commissions s'est déroulée en présentiel. L'objectif était de fixer le « cap » de la saison, rappeler et échanger sur les principes de fonctionnement.*

*Des réunions des Nouveaux Présidents se sont déroulées le 7 novembre 2024 à Montry et le 13 novembre 2024 dans les locaux du Mée sur Seine. Celles-ci avaient pour but de leur présenter le fonctionnement du District et de leur rappeler la disponibilité du District pour les accompagner dans leur mission.*

*Notre précédente Assemblée Générale a eu lieu le 19 octobre 2024 à Lésigny, dans cette même salle, en présence de M. le Maire - Michel PAPIN, de Madame Bouchra FENZAR-RIZKI - Vice-Présidente du Conseil Départemental 77 en charge des Sports, de Monsieur Jamel SANDJAK - Président de la LPIFF, de Monsieur Roger CHASSAT - SDJES 77, ainsi qu'en la présence des représentants des forces de l'ordre avec lesquels le District est en relation.*

*L'agrément collectif porté par le District a une nouvelle fois permis à 115 Services Civiques d'être mis à la disposition des clubs, afin de les aider dans leur structuration. La gestion de ces dossiers a été assurée par Dorothée POTHEE, en collaboration avec notre comptable Christine PARCET. Les jeunes volontaires ont été conviés avec leur tuteur à une réunion de début de saison (21 octobre au Mée sur Seine et 23 octobre 2024 à Montry). Ils ont suivi les formations obligatoires « PSC1 et Civiques et Citoyennes ».*

*Une Soirée de remise des Labels, des dotations FUTSAL et Sections Sportives a eu lieu le 11 mars 2024 au Siège de notre partenaire le Crédit Agricole Brie Picardie.*

*La première réunion du Conseil des Présidents de club s'est déroulée le 10 décembre 2024 à Ozoir et la seconde le 12 mai 2025 au Mée sur Seine.*

*Nous avons renouvelé la traditionnelle Soirée des Commissaires le 20 juin 2025 à Ozoir, avec remise des médailles du District aux bénévoles (3 pour la catégorie « Or »).*

*Notre installation dans les nouveaux locaux du Mée sur Seine s'est réalisée début octobre 2024, ce qui a permis à nos différentes commissions de prendre leurs marques pour la nouvelle saison.*

*Nous avons mis en place un « Label Départemental Club Inclusif », travaillé à la création d'une Commission « Éthique et Fair-Play » et fait évoluer l'organisation de nos finales « foot à 11 » vers une version plus festive.*

*Nous avons recruté deux étudiants en alternance. Un Alternant Juridique : Rocco CARAVELLI, qui a été une aide précieuse pour les diverses commissions (discipline, appel disciplinaire, statuts et règlements, CACAC principalement). Un Alternant Communication : Lucas HERBILLON, qui a permis de développer la qualité de notre communication, ainsi que notre visibilité sur les réseaux sociaux. Ces deux dispositifs seront renouvelés la saison prochaine.*

*La prolongation de Nabih EL FAKHRI (ex Alternant Juridique), jusqu'au 30 juin 2025, a également permis de pallier l'absence de Audrey MARMION durant son congé maternité.*

### **Activité sportive**

*En dehors de la gestion courante de l'activité sportive, nous avons :*

- *mis en place un championnat U15 en deux phases pour déterminer l'accession en Ligue lors de la saison 2025/2026,*
- *organisé le Noël du Futsal pour les U6/U7,*
- *déployé une journée festive « Toutes Foot », incluant toutes les féminines licenciées ou non, le 8 mars 2025.*

*Nous avons enregistré de nombreuses demandes d'affiliations de club, particulièrement en FUTSAL.*

*Puis, un projet de refonte de la pyramide des championnats seniors des divisions D3 et D4 a été préparé, afin de rééquilibrer les groupes et redynamiser l'aspect sportif.*

### **Remerciements**

*Nous tenons à remercier ici tous les clubs qui ont accueilli les différentes manifestations organisées par le District (réunions diverses, formations, rassemblements de jeunes, finales...).*

*Nous avons, aussi, une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés et pour leurs proches. Nous souhaitons un prompt rétablissement à ceux qui font face à des problèmes de santé et adressons toutes nos félicitations aux nouveaux parents.*

*A vous tous, très bonne saison 2025-2026.*

*Merci de votre attention.*

### **VOTE N°2**

**POUR : 100,00 %**

CONTRE : 0,00 %

Le Rapport Moral 2024/2025 est approuvé par l'Assemblée Générale.

### **Rapport Financier 2024/2025**

Le Président passe la parole à Gérard VIVES - Trésorier Général – pour la présentation du bilan financier détaillé de la saison écoulée.

*Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les représentants des clubs et chers amis,*

*En tant que Trésorier Général, je vais vous présenter les comptes et résultats du District Seine et Marne de Football concernant la saison 2024-2025.*

*Ces comptes, qui seront soumis à votre approbation, ont été vérifiés et finalisés par le Cabinet Comptable BIZOUARD et Associés et certifiés conformes par notre commissaire aux comptes Monsieur Gilles DEHAN du Cabinet AUDICA.*

*L'exercice 2024-2025 s'est soldé par un excédent de 556 569 Euros.*

### **BILAN 2024/2025**

*Le total de notre bilan de la saison 2024 / 2025 se solde sur un montant à l'équilibre de 2 070 736 €.*

*La vente des locaux de Melun le 02 juillet 2024 a fait évoluer significativement tous nos indicateurs, qui sont maintenant :*

- *des immobilisations représentant 40,2% du Bilan Actif soit une diminution de 15,3% par rapport la saison précédente (Melun étant sorti de l'Actif Immobilisé),*
- *une trésorerie à hauteur de 43,6% du Bilan Actif, soit une hausse de 103,5% par rapport à la saison précédente (Montant vente de Melun versé en Banque),*
- *des fonds propres représentant 68,5% du Bilan Passif, soit une hausse de 60,5% par rapport à la saison précédente (Résultat exceptionnel),*

*Les résultats de ces trois points sont dus à la plus-value importante qui a découlé de la vente du site de Melun.*

### **COMPTE DE RÉSULTATS**

#### **CHARGES 2024/2025**

*Les charges représentent un montant total de 1 560 601 euros, soit une hausse d'environ 19,5 % par rapport à la saison passée.*

*Les premiers postes qui ont été marqués par une augmentation sont ceux des achats d'équipements, médailles et trophées, puisque nous avons encore pris l'option de récompenser toutes les équipes lors de toutes les finales en Foot Animation, Foot à 8, Foot à 11, Futnet, Futsal, Foot en Marchant et e-Foot.*

*Mais aussi, concernant le Fonds d'Aide au Football Seine et Marnais (FAFSM) comprenant les achats des tablettes pour FMI, des Kits Tournois, le Para-Foot avec les Labels Inclusifs, le Foot à l'école, les Centres de Perf Féminin et les Sections sportives, ainsi que les remboursements de tous les engagements (critériums et challenges) du Foot Animation et la part District sur les licences Dirigeantes et Dirigeants.*

*Grâce aux efforts de tous et aux travaux effectués sur le site de Montry, nous avons pu contenir les répercussions d'augmentation de tarif sur les énergies (électricité et eau). La vente du site de Melun nous a permis de ne plus avoir de charge sur le gaz. Concernant le site du Mée sur Seine, nous n'avons pas encore d'éléments probants pour permettre une comparaison mais nos indicateurs semblent très corrects.*

*Après un constat de débordements lors de certains évènements, nous avons voulu renforcer encore plus la sécurité, ce qui représente un coût supplémentaire (+ 25 %) pour le District mais un apaisement lors des Finales et autres manifestations.*

*Le poste des différentes locations a subi une augmentation importante, mais cela est dû, bien sûr, au nouveau site du Mée sur Seine.*

*Au poste des Impôts et Taxes, nous constatons une baisse due à la vente des bâtiments de Melun.*

*Aux postes des Salaires et Charges Sociales, nous observons une hausse qui est due aux augmentations générales et nécessaires des rémunérations de nos salariés, ainsi qu'aux emplois supplémentaires d'un administratif en CDD et de techniciens lors des formations et détections, mais aussi avec le recrutement d'alternants (Juridique et Communication).*

*Aux Charges exceptionnelles et Dotations aux amortissements, nous avons provisionné un fond dédié aux opérations clubs ainsi qu'un fonds pour les différents travaux nécessaires sur les bâtiments et extérieurs du District, soit une somme totale de 176 000 €.*

## **PRODUITS 2024/2025**

*Les produits représentent un montant total de 2 117 170 euros et sont en hausse de 61,4 % par rapport à la saison passée.*

### Production Vendue

*Avec une saison pratiquement au même nombre de licencié(e)s 48 799 pour 48 937 la saison passée, soit un écart de -138 licences, nous constatons que l'évolution des dossiers disciplinaires et/ou administratifs sur nos compétitions reste constante mais avec une augmentation, tout de même, des gravités et donc une hausse de ces postes financiers.*

*Les subventions d'exploitation sont en hausse, principalement dues au travail de notre Directeur Administratif sur la rédaction et le suivi de différents projets de subventions. Sur le poste du Partenariat, une hausse des produits est à constater avec le suivi et la recherche de différents partenaires privés.*

*Bien évidemment, le poste qui a subi la plus grande hausse est celui des Produits Exceptionnels avec la vente du site de Melun.*

## **VOTE N°3 - Bilan et Compte de Résultats**

POUR : 97,77 %  
CONTRE : 2,23 %

Le Bilan et le Compte de Résultats sont validés par l'Assemblée Générale.

### Intervention du Cabinet Comptable BIZOUARD

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,*

*C'est avec honneur que je prends la parole ce matin en lieu et place de Serge GODARD qui venait intervenir depuis quelques années au cours de votre Assemblée Générale.*

*Je remercie la fidélité du district envers le cabinet d'expertise comptable BIZOUARD. Monsieur GODARD m'a demandé de transmettre également ses remerciements à l'équipe administrative et comptable, qui, par leur rigueur, nous facilite la tâche au quotidien.*

*Le principal point sur lequel j'attire votre attention concerne les produits qui sont exceptionnels cette saison. Ceux-ci ont été exclusivement générées par la vente des bâtiments de Melun. Cette situation gonfle la trésorerie, mais la partie active de l'association n'a pas changé. Seule, la propriété de la partie « immobilisation » est redescendue en trésorerie.*

*Cette trésorerie est d'ailleurs nécessaire pour assurer la continuité de l'association. C'est pour cette raison que la décision a été prise de maintenir une réserve spéciale qui va permettre au district de financer tous les projets sportifs, financiers nécessaires à son fonctionnement quotidien.*

*Concernant la partie « Commissaire aux Comptes, le cabinet comptable donne lecture à l'Assemblée des conclusions de Gilles DEHAN : « en qualité de Commissaire aux Comptes du District de football de Seine et Marne, j'ai examiné les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2025. Nos travaux nous amènent à conclure que les comptes sont réguliers, sincères, qu'ils reflètent fidèlement la situation financière et leurs résultats de l'exercice écoulé. En résumé, les comptes du District donnent une image fidèle de sa gestion et de ses résultats ».*

*Je vous remercie de votre attention.*

#### **Affectation du résultat**

Suite à la recette exceptionnelle de la saison 2024/2025, qui est la conséquence de la vente des bâtiments de Melun, le Trésorier Général propose de ne pas affecter le résultat excédentaire au Bilan Passif dans la ligne « Report à nouveau », mais de le flécher dans une Réserve Spéciale dédiée aux Projets Associatifs.

Celle-ci, placée en banque, sera ainsi utilisée au fur et à mesure et permettra :

- d'assurer une pérennisation efficace de l'accompagnement des clubs, de le développer et de le diversifier,
- de mettre en place tout type de projet visant à faciliter la pratique du football au niveau départemental,
- de faire face aux charges de location du site du Mée sur Seine sur le long terme,
- d'engager la modernisation du terrain synthétique du district (ex : construction d'une tribune, d'une main courante, etc ...),
- de répondre aux obligations d'entretien et de réalisation de travaux de nos sites (ex : aménagement intérieur du site du Mée sur Seine, chemin d'accès du site de Montry, etc ...),
- de pourvoir à l'entretien de nos véhicules mais aussi à l'éventuel achat d'un nouveau.

#### **VOTE N°4 - Affectation du résultat**

POUR : 95,07 %

CONTRE : 4,93 %

L'affectation du résultat est approuvée par l'Assemblée Générale.

#### **Budget Prévisionnel 2025/2026**

Le Trésorier Général poursuit son intervention en présentant le Budget prévisionnel 2025/2026.

*Le budget prévisionnel qui sera soumis à votre approbation, tient compte des résultats de l'exercice 2024/2025. Il a été établi en collaboration avec Philippe COLLOT - Président, Jean Paul PEYRIN - Trésorier Général Adjoint, Christine PARCET - Comptable du District et moi-même.*

*Il s'agit d'un budget raisonnable et équilibré, d'un montant total de 1 257 000 euros est prévu.*

#### Au niveau des Charges

- *Plus d'Achats car de nouveaux évènements sont prévus cette saison.*
- *Augmentation de la masse salariale (CT Arbitrage) et des rémunérations de nos salariés.*
- *Recrutement, comme les saisons passées, d'alternants (Juridique et Communication).*
- *Prévision d'une personne supplémentaire en CDD (Juridique).*
- *Moins de Taxes et Impôts, suite à la vente du site de Melun.*
- *Moins de Charges et Dotations aux Amortissements car tous nos emprunts ont été remboursés et que le site de Melun est sorti de notre actif immobilisé.*
- *Possibilité d'acquisition d'un véhicule avec l'aide du FAFA Transport.*

#### Au niveau des Produits

- *Un nombre de licenciés pour cette nouvelle saison prenant en compte un total de 48 000 licencié-e-s et par conséquent la quote-part reversée par la Ligue.*
- *Une stabilité dans les Formations Educateurs suite aux différentes équivalences pour les Certificats mis en place.*
- *Des Subventions d'Etat qui, vous vous en doutez, sont rarement à la hausse.*
- *Une incertitude concernant l'apport de nouveaux partenaires privés malgré nos actions dans ce domaine.*

*Avant de passer au vote, je voudrais vous faire part de mes remerciements :*

- *au Comité Directeur du District pour m'avoir confié cette tâche et de m'avoir donné toute sa confiance,*
- *à Jean-Paul PEYRIN, notre Trésorier Adjoint, pour son aide,*
- *au cabinet comptable BIZOUARD et Associés, M. Serge GODARD, qui n'est pas présent, Mme LENAIĆ-BOYER, qui vient vérifier les documents avec nous ainsi que pour la composition des résultats et des bilans.*
- *A notre commissaire au compte, M. Gilles DEHAN, pour la validation de nos résultats et bilans,*
- *à notre Directeur, Nicolas MAKSYMIUK, pour qui nous avons une pensée aujourd'hui, à l'ensemble des salariés administratifs, techniques et plus particulièrement, à Christine PARCET, notre comptable, pour ses compréhensions et ses disponibilités.*

*Merci pour l'attention que vous avez bien voulu m'accorder lors de la présentation de ces résultats. Je vous souhaite une très bonne saison 2025-2026.*

#### **VOTE N°5**

POUR : 99,36 %

CONTRE : 0,64 %

Le Budget Prévisionnel 2025/2026 est approuvé par l'Assemblée Générale.

#### Information sur les modifications réglementaires / statutaires

Le Président rappelle que les évolutions sont issues des textes votés lors des AG FFF de 12/2024 et 06/2025 – de la modification des textes régionaux votée lors par le Comité de Ligue, de l'évolution du Règlement Sportif Général du District adopté par le Comité Directeur et qu'il s'agit d'une obligation statutaire de les présenter.

Puis, il passe la parole à Christiane CAU, Membre du Comité Directeur, qui informe l'Assemblée des évolutions réglementaires en rappelant, au préalable, que :

- ces dernières ont déjà été présentées lors de la réunion de début de saison du 12/09/2025,
- les règlements sont disponibles sur le site du district dans la rubrique « documents » et qu'elles sont identifiées d'une couleur rouge,
- les principales modifications proviennent de l'analyse des dossiers traités au cours de la saison, ainsi que de la prise en compte des difficultés rencontrées et des ajustements à opérer pour plus de clarté (même principe au niveau Ligue et FFF).

### Articles du Règlement Sportif Général

- Article 2 du RSG : commission Éthique et Fair-Play.
- Article 10 : demande de changement d'horaire.
- Les Ententes : précisions.
- Les Coupes Départementales : évolution des épreuves.
- Article 19 : délégués aux arbitres.
- Remplacement des joueurs dans les 10 dernières minutes.
- Article 23 : les forfaits.
- Évocation : nouveau motif.
- Installations sportives : souplesse dans le classement.
- Article 41 : suspensions.
- Article 44 : FMI.

### Règlements FFF

- Article 56 : indemnité de préformation.
- Coupe Nationale Féminines U18 : création.
- Inactivité totale : reprise d'activité.
- Article 99 : retour au club quitté.
- CIT : délai de délivrance.
- Article 136.2 : caméra embarquée.
- Catégorie U20 : participation d'un joueur.
- Barème disciplinaire : évolution.

### Évolution de la Pyramide du Championnat SEN D3

Le Président précise que ce projet a été présenté lors de la réunion du Conseil des Présidents du mois de mai 2025 et lors de la réunion d'information de rentrée du 12/09/2025. L'objectif est de rétablir une certaine cohérence dans le nombre de groupes en SEN D3 et SEN D4.

Puis, il passe la parole à Cédric GUILLOSO - Vice-Président du District - qui décrit le nouveau schéma proposé.

- Refonte des Championnats SEN D3 et SEN D4.
- Existence aujourd'hui d'une pyramide inversée D3/D4 qui engendre une incohérence sportive.
- Situation actuelle :



## PROJET DE REFONTE DE LA PYRAMIDE DES CHAMPIONNATS SENIORS

### Situation actuelle

Pyramide inversée en D3 / D4 qui provoque une situation sportive peu cohérente



	SENIORS – 2025/2026		
	Groupes à 10	Groupes à 12	Groupes à 14
D1		1	
D2		3	
D3	6		
D4	4		

**Legend:**

- 3 montées sportives ↗
- 6 montées sportives minimum ↗
- 4 montées sportives minimum ↗
- 3 descentes sportives ↘
- 9 descentes sportives ↘
- 12 descentes sportives ↘

- Situation de transition : à l'issue de la 2026/2027 :



## PROJET DE REFONTE DE LA PYRAMIDE DES CHAMPIONNATS SENIORS

### Situation projetée

- Présentation du projet de l'Assemblée Générale du District au mois d'octobre 2025
- **2026/2027** = saison de transition
- **2027/2028** = passage de 6 à 4 groupes en D3 et de 3 à 4 groupes ou plus en D4 ....



	SENIORS à l'issue de 2026/2027		
	Groupes à 10	Groupes à 12	Groupes à 14
D1		1	
D2		3	
D3	6	(4)	
D4	4		

**Legend:**

- 3 montées sportives ↗
- 6 montées sportives minimum ↗
- 4 montées sportives minimum ↗
- 3 descentes sportives ↘
- 9 descentes sportives ↘
- 12 descentes sportives ↘
- + 7 supplémentaires  
(+1 par groupe + moins bon 7ème)

- Situation nouvelle : 2027/2028 :



## PROJET DE REFONTE DE LA PYRAMIDE DES CHAMPIONNATS SENIORS

### Situation définitive



SENIORS - Saison 2027/2028			
	Groupes à 10	Groupes à 12	Groupes à 14
D1		1	
D2		3	
D3		4	
D4	4		

**Legend:**

- 3 montées sportives (Green arrow)
- 4 montées sportives minimum (Green arrow)
- 4 montées sportives minimum (Green arrow)
- 3 descentes sportives (Red arrow)
- 6 descentes sportives (Red arrow)
- 8 descentes sportives (Red arrow)

### VOTE N°6

POUR : 97,52 %

CONTRE : 2,48 %

L'évolution de la Pyramide du Championnat SEN D3 est approuvée par l'Assemblée Générale.

### Mise en place d'un Challenge Fair-Play

Le Président passe la parole à Jean-Paul PEYRIN – Nouveau Président de la Commission Éthique et Fair-Play – commission qui va piloter le challenge.

Après avoir expliqué le fonctionnement préventif de la Commission Éthique et Fair-Play (EFP) et remercié les membres du Comité Directeur qui ont participé à l'élaboration du challenge, Jean-Paul PEYRIN présente le mécanisme mis en place.

- La Commission EFP pilotera le Challenge et la communication sur les classements intermédiaires.
- L'idée du Challenge est de valoriser et récompenser les équipes qui font preuve d'un bon comportement sportif tout au long de l'année.
- Le périmètre du Challenge concerne les catégories au sein desquelles un arbitre officiel est désigné dès le début de la compétition = SEN D1 – SEN D2 – SEN D3 et U18 D1.
- Le nombre de sanctions administratives prononcées aux joueurs et aux encadrants déterminera un classement (1 point par AVT et 3 ou 6 pour une EXC).
- L'équipe qui cumulera le moins de points remportera le challenge de sa catégorie.
- Le décompte des points devra se faire sur un nombre de match identique pour chaque équipe.
- Une suspension supérieure ou égale à 6 mois entraînera automatique l'exclusion de l'équipe du challenge.
- Chaque équipe victorieuse recevra un bon d'achat équipements d'une valeur de 1500 €.

### Élection d'un nouveau membre au sein du Comité Directeur

Le Président informe l'Assemblée que, suite au départ d'un membre de l'équipe pour des raisons personnelles à la fin de la saison dernière, il propose la candidature de Nathalie LECLERCQ pour intégrer le Comité Directeur et l'invite à venir se présenter.

Nathalie LECLERCQ retrace son parcours de dirigeante bénévole depuis une dizaine d'années, notamment en tant que secrétaire générale de club.

Elle précise être arrivée dans le milieu du football grâce à ses enfants, notamment sa fille qui est aujourd'hui joueuse professionnelle et qui est issue de la formation seine-et-marnaise.

Elle confirme vouloir s'engager pour l'intérêt collectif et en faveur des clubs.

#### **VOTE N°7**

POUR : 97,66 %

CONTRE : 2,34 %

L'élection de Nathalie LECLERCQ au sein du Comité Directeur est approuvée par l'Assemblée.

#### **Questions écrites des Clubs**

Malgré qu'aucune question écrite n'ait été transmise au préalable, le Président invite l'Assemblée à prendre la parole. Un échange s'installe sur quelques sujets, notamment sur les violences, les incivilités et les subventions.

#### **Clôture de l'Assemblée**

Le Président indique que l'ordre du jour est désormais épuisé et qu'il procède à la clôture de l'Assemblée Générale.

Puis, il invite les participants à se retrouver autour d'un moment de convivialité et souhaite à toutes et à tous une excellente saison.